

**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association AGER tenue le
30/09/2022 à Saverne**

Sont présents : BARET Florian, BAYARD Didier, BOUCHET Jeanne, BRKOJEWITSCH Gaël, CALBRIS Maxime, CALCAVINO Lara, CARILLET Armandine, CHEVAUX Brice, COQUIDE Catherine, DUMAS-LATTAQUE Pierre, ELIZAGOYEN Vanessa, FAVORY François, FERBER Emmanuel, FERDIERE Alain, FILY Michel, FILY Sébastien, GAUTHIER Etienne, GUICHON Romain, HENRICH Peter, HUITOREL Guillaume, LAFON Xavier, LE GALL Joseph, LEROY Murielle, LE SAINT QUINIO Thomas, MALRAIN François, MEYER Nicolas, MOREL Maximilien, NUSSLEIN Antonin, PASTOR Line, REVERT Nicolas, RITZ Simon, ROUPPERT Vanessa, SADOURNY Elliott, SAVES Séverine, SIMIER Bastien, TAILAMEE Manon, VIGNAUD Didier

La liste des présents rejoint le constat de C. Coquidé sur la feuille d'émargement : il y a tout de même moins d'inscrits que de présents, ce qui aurait permis de faire un ratio adhérent/ayant adhéré lors de l'AG-présent non adhérent. Le secrétariat insistera sur ce point lors de la prochaine AG.

Sont excusés : DESSAINT Marion, TREMENT Frédéric, RECHIN François, KUCHLER Philippe, BERSON Anaïs

25 : Membre à jour de cotisation votant

- en gras : membre à jour de leur cotisation (24)

- souligné : Membre à jour de leur cotisation ayant donné pouvoir (1)

Ordre du jour

- Rapport moral et d'activité
- Rapports des membres du bureau
- Rapport financier 2021
- Budget et projets de 2023 à 2026
- Questions diverses

La séance est ouverte à 17h45

Désignation du secrétaire de séance : Elliott SADOURNY

1. Rapport moral et rapport d'activité par le président Gaël BRKOJEWITSCH

Le président souhaite la bienvenue et se réjouit de la tenue du colloque à Saverne, pour une édition particulièrement réussie. Il tient à féliciter les différents partenaires et à souligner la qualité de l'organisation et la diligence d'A. NUSSLEIN et N. MEYER.

Le président rappelle que, par tradition, l'AG de l'Association est organisée une année sur deux, à l'occasion du colloque biennal. Toutefois, compte tenu de la crise, la

dernière AG a eu lieu le 5 octobre 2021, il y a un peu moins d'un an, à Charleville-Mézières. La tenue de ce colloque donnait donc l'opportunité de tenir une nouvelle AG anticipée regroupant les membres du CA, qui comprend 22 personnes. Le bureau et le CA qui ont été renouvelés le 5 octobre 2021 restent inchangés.

L'ordre du jour de la présente AG a été transmis assez tardivement par G. BRKOJEWITSCH le 27 septembre dernier. Il s'en excuse.

Le président rappelle que seuls les membres, présents ou représentés, à jour de leur cotisation pour les années 2021 ou 2022, peuvent candidater et participer aux votes lors de l'Assemblée Générale. Il rappelle ici l'importance de conserver plus qu'un noyau dur, mais un réel contingent d'adhérents afin de faire vivre l'association, son blog et d'assurer l'organisation et le suivi des colloques.

L'objectif de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain (AGER) est, selon ses statuts (article 2), « de promouvoir la recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire rurale de la Gaule romaine, d'en valoriser l'image et de participer à une relance des recherches en la matière ».

Pour réaliser cet objectif, l'Association s'appuie sur trois outils :

- le blog ;
- une page Facebook et une autre Twitter ;
- l'organisation biennale d'un colloque consacré au monde rural gallo-romain ;
- la publication des Actes du colloque.

Le blog hébergé sur la plateforme Hypotheses.org, dédiée à la publication en ligne de « carnets scientifiques », doit offrir aux activités de l'association une meilleure visibilité et permettre davantage de réactivité dans la diffusion de l'actualité de la recherche sur les campagnes gallo-romaines. Les « billets » (annonces de manifestations scientifiques, comptes rendus, notices de sites, présentation de projet de recherche ou de travaux universitaires, etc.) sont en effet publiés au fil de l'eau, après acceptation par l'équipe d'édition. Le président rappelle que, pour publier un texte, il suffit d'envoyer un mail à l'un des membres du comité éditorial, qui le transmettra au comité scientifique du blog. Il n'aura échappé à personne que depuis maintenant près de trois ans, de nombreuses publications ont été mises en ligne avec constance et pertinence. Une fois encore, il m'est très agréable de rappeler ici le rôle important d'A. NUSSLEIN et d'E. SADOURNY dans cette entreprise. Ces derniers relisent, valident, mettent en forme et diffusent les différents contenus en les versant sur le blog et assurent une diffusion plus large via la page Facebook et la page Twitter qui compte à présent 692 abonnés. Sans entrer dans le détail, il est particulièrement stimulant pour l'association de constater que le nombre de pages vues ne cesse de croître. Compte tenu de l'importance des réseaux sociaux à l'heure actuelle, il est primordial de poursuivre dans cette voie.

La publication des Actes des colloques suivait un bon rythme, qui connaît un ralentissement :

- les Actes du colloque Ager IX de Barcelone (mars 2010) *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain* ont paru en 2013 aux Presses Universitaires de la Méditerranée (PULM), dans la collection Mondes Anciens. Il s'agit d'un copieux volume de 396 pages, réunissant 28 contributions ;
- les Actes du colloque Ager X de Lille *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine* (avril 2012) ont paru en 2014 dans la *Revue du Nord* (hors-série, collection Art et Archéologie, n° 21), sous la houlette de Xavier Deru et Ricardo Gonzalez Villaescusa. Il s'agit aussi d'un beau bébé de 365 pages regroupant 22 contributions. ;
- les Actes du colloque Ager VI de Rennes (octobre 2004) *Silva et saltus en Gaule romaine*, qui avaient connu quelques péripéties, ont été repris en main par François Favory pour être publiés dans les Annales littéraires de l'Université de Franche Comté, en 2014 ;
- les Actes du colloque Ager XI de Clermont-Ferrand, *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines. Problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agropastorale*, chez Aquitania, en 2017 ;
- Les Actes du colloque Ager XII d'Antibes *L'exploitation des ressources maritimes de l'Antiquité. Activités productives et organisation des territoires* à l'APDCA, en 2017.

Le colloque de Dijon avait été une réussite et les Actes sont en cours de relecture. Un retard assez important dans le calendrier est à relever malgré le suivi effectué par N. TISSERAND et M. KASPRZYK (MK). Le 12 juillet 2022, M.K. nous a informés que le manuscrit a été déposé à la Société archéologique de l'Est en 2021, pour publication en supplément à la *RAE*. Il devait être expertisé par deux rapporteurs extérieurs désignés par la *RAE* qui n'avaient pas encore été désignés. Il y a actuellement un embouteillage dans les suppléments à la *RAE* et le départ prochain en retraite de la secrétaire de rédaction de la revue compliquera sans doute encore les choses.

Concernant le colloque Techno, aucune transmission n'a eu lieu par Maxence Pieters pour l'examen des manuscrits. Concernant la publication des actes de la journée d'actualité qui s'est tenue à Charleville-Mézières, tous les manuscrits (8) ont été rendus à l'exception de Th. DEBIZE, qui n'a pas donné suite et d'A. LEFEBVRE qui a demandé un délai en raison de sa charge de travail. Le Président tient à remercier ici les membres du CA et les amis d'Ager qui se sont portés volontaires pour assurer la rédaction de rapports de lecture pour ces manuscrits. Au regard du nombre relativement faible de manuscrits (8 ou 9), il s'interroge sur l'opportunité de publier de conserve les deux journées d'actualité (Charleville-Mézières et Saverne). Cela permettrait de faire un volume d'une vingtaine de contributions à publier à la SAC ou pourquoi pas, au prix de quelques modifications sur les manuscrits relus, dans la collection Monographie d'Archéologie du Grand-Est.

			Relecture 1	Relecture 2
Marie-Luce Merleau (Inrap)	L'instrument de mesure de Primulus à Saverdun « La Borde Basse » (Ariège) : un	Rendu	Emilie Debreuxq	François Favon
Dorothee Rennesson	Le bâtiment agricole du site de Warcq « La Sauce » (Ardennes)	Rendu	Gaël Brkojewitsch	Alain Ferdière
Adeline Pichot	Découverte d'une portion de la pars rustica à Bavilliers (Territoire)	Rendu	Antonin Nusslein	Gaël Brkojewi
Pascal Neaud	La « grande villa » d'Hordain (Nord) : les activités de l'établissement agricole à travers	Rendu	Michel Kasprzyk	Alain Ferdière
Simon Sedlbauer	Un établissement rural gallo-romain d'un modèle atypique sous la ZAC	Relance	Murielle Leroy	Stéphanie Rau
Anthony Lefebvre	Les fouilles archéologiques de Moussy-Verneuil : une nouvelle approche d'un terroir	Remise en juillet / relancé début août		
Brice Chevaux	Découvertes récentes à la frontière entre la IX ^e région italienne et la	Rendu	F. Bertoncello	Philippe Levea
Thibaut Debize	Nouveau regard sur deux aspects de la viticulture antique :	Aucune réponse aux sollicitations		
Anaïs Berson	Labourer la terre en profondeur en Europe du nord-ouest avant l'An Mil.	Rendu	Guillaume Huitorel	Alain Ferdière
Mikel Etchart-Salas, F	Un artisanat méconnu : la production de charbon de bois	Remise en juillet		
Charlène Routaboul	Le paysage rural aveyronnais du I ^{er} siècle av. J-C au V ^{em}	Rendu	François Favory	Stéphanie Rau
	synthèse et nouvelles approches			

Il serait souhaitable de projeter une publication des Actes du présent colloque sur les villages et les hameaux dans les meilleurs délais et sur ce point nous pouvons compter sur l'énergie d'A.N. et N.M. ainsi que sur la réactivité de G. ALBERTI et S. FICHTL qui dirigent la collection MAGE.

Comme nous l'avions déjà évoqué à Charleville-Mézières, le prochain colloque AGER XVI pourrait porter sur les établissements romains en contexte insulaire (III^e s. av. J.-C. -VI^e s. ap. J.-C.). Il s'agirait d'examiner les formes d'habitat dans ces contextes, leur spécificité et leur connexion aux réseaux internes et maritimes. En dehors de la Corse, des îles varoises, des îles du golfe de Gascogne et des îles anglo-normandes, il serait opportun de se tourner vers les collègues espagnols, anglais et italiens pour être parfaitement complet. K. SCHORLE (CR, CCJ), S. RAUX (Inrap), E. BOTTE (CR, CCJ), H. PETITOT (DAST de l'Inrap méditerranée) ont accepté de faire partie du comité d'organisation. Le colloque pouvait être accueilli en Corse (contact pris avec le DRAC Fr. LEANDRI), à Noirmoutier (contact pris avec la Conservatrice régionale de l'archéologie, I. BOLLARD-RAINEAU) durant l'automne 2024 ou à Marseille. L'évènement bénéficierait d'ores et déjà du soutien de la DRAC, de l'Inrap Méditerranée et du Centre Camille Jullian. Nous réfléchissons à l'opportunité d'y associer le DASSM. L'appel pourrait être complété par quelques commandes afin d'assurer la pleine réussite.

Toutefois, cette proposition est très centrée sur la Méditerranée et nous risquons de perdre de nombreux participants historiques d'AGER, comme ce fût le cas en 2016 à Antibes. Le président souhaiterait éviter cette situation et demande que le sujet du futur colloque soit à nouveau débattu en fin de séance (voir *infra*, point 5.2.).

Vote.

À l'unanimité des 25 membres votants, le rapport moral et le rapport d'activité sont validés.

2. Rapport financier par le trésorier François FAVORY

Le budget réalisé en 2021 est marqué par l'utilisation de la subvention de la DRAC Grand-Est (montant 250 €), accordée pour la préparation du Colloque de Saverne, et par une attention soutenue des adhérents pour adhérer ou ré-adhérer.

On recense un mouvement croissant d'adhésions à l'association, singulièrement dans le secteur de l'archéologie préventive : 31 adhésions en 2020, 38 en 2021 et 49 en 2022.

Le trésorier a dû reprendre l'abonnement complet à Cyber Plus pour retrouver l'accès en ligne aux opérations de virement et autres formes d'intervention en ligne sur le compte. Cet abonnement avait été interrompu en raison du prélèvement mensuel auquel il donnait lieu. Une discussion avec le conseiller de la banque en charge du compte AGER a permis de comprendre ce prélèvement et de le rétablir.

Vote.

À l'unanimité des 25 membres votants, le rapport financier est validé.

COMPTE DE RÉSULTATS 2021 (en €)			
période du 01/01/2021 au 31/12/2021			
CHARGES		RESSOURCES	
BPBFC CyberPlus cotisation	7,20 €	Cotisations 2022	148
Remboursement frais postaux (2017 : 7,30 €) et remboursement indû à AGER d'un achat privé (2020 : 32 €)	39,30	Cotisations 2021	378
Remboursement à F. Favory frais postaux 2019	49,13	Cotisations 2020	128
Remboursement frais mission à E. Sadourny	151,5	Cotisations 2019	64
Remboursement frais mission à N. Meyer	85	Cotisations 2018	16
Remboursement frais mission à A. Nüsslein	55,13	Cotisations 2016	16
Remboursement frais imprimante à F. Favory	35	Cotisations 2015	16
		Remboursement BP'BFC cotisations Cyber+	25,2
		Subvention DRAC Grand Est préparation Colloque Saverne	250
TOTAL	326,63	TOTAL	1041,20
Résultat de l'exercice 2021	714,57		
TOTAL CHARGES	1041,20	TOTAL RESSOURCES	1041,20
BILAN			
au 31/12/2021			
ACTIF		PASSIF	
Banque populaire Bourgogne/Franche-Comté	7108,55	Report à nouveau	6393,98
		Résultat de l'exercice 2021	714,57
TOTAL ACTIF	7108,55	TOTAL PASSIF	7108,55

3. Rapport de la secrétaire Catherine COQUIDE

Le secrétariat assure le lien entre les différents publics soutien d'AGER et l'association. Il gère un fichier mail comprenant au jour de l'ouverture du XV^e colloque 284 adresses (267 en 2021) distinct de celui des adhésions tenu par François FAVORY (FF). Sont

intégrés les adhérents dont FF envoie la copie du bulletin d'inscription et quiconque en fera la demande auprès de catherine.coquide@inrap.fr.

Un suivi des retours mail « non distribué » est réalisé afin de garder une liste d'adresses aussi fiable que possible. Transmettre une adresse pérenne est donc important et limite le travail pour celui/celle qui vérifie et tente de trouver une alternative.

La transmission aux inscrits sur la liste de diffusion

Un appel à cotisation est envoyé à tous en début d'année, soit 16 € (10 € pour les étudiants à honorer par chèque ou par virement bancaire). L'envoi est à adresser à FF.

De même, sera transmis (à tous) l'appel à contribution pour le prochain colloque – un rappel ne sera fait qu'à l'initiative des organisateurs puisque seuls ceux-ci connaissant l'avancement du programme et les éventuels besoins en termes de communications complémentaires.

Notez que le brouillon de l'appel à contribution sera envoyé aux 18 membres du Conseil d'administration (CA) en début ou en fin de rédaction, à voir avec le Comité d'organisation (et selon une proposition acceptée en AG en 2021). Le but est d'ouvrir à tous les membres du CA la possibilité de participer dans le fond et la forme à la mise en œuvre d'un projet et de saisir une partie des modalités qui président à la tenue d'un colloque.

Seront également transmis le programme finalisé du colloque à venir, avec rappel un à deux mois avant la date-échéance de l'inscription. Cette dernière est importante. Les salles ont chacune une jauge qui limite le nombre des présents pour des raisons de sécurité (avec ou sans Covid). Ce document est évidemment transmissible à vos rattachements, réseaux, etc.

La promotion de certaines parutions majeures ne se fera en revanche qu'à la demande expresse de membres du bureau. À limiter pour ne pas démoraliser la secrétaire, encombrer les boîtes et aboutir à la non-lecture des mails – pour rappel le blog AGER et le Twitter tenus par E. SADOURNY et A. NUSSLEIN sont là pour relayer toutes informations en lien avec les thématiques d'AGER.

Enfin, à la marge, le secrétariat répond au fil de l'eau à diverses questions concernant le fonctionnement de l'association, du CA, les modalités d'inscription ou de contribution au colloque à venir.

L'exposé se clôt par l'intégration par ovation d'un secrétaire adjoint déjà membre du CA, M. CALBRIS, un pari pour l'avenir et un gage de continuité dans la transmission de l'information au cas où la secrétaire deviendrait, pour un temps, totalement injoignable.

4. Rapport sur le blog par Elliott SADOURNY

Lancé en 2013 par Frédérique Bertoncello et Laure Nuninger, le carnet de recherche *hypotheses* est géré par Antonin Nüsslein et Elliott Sadourny depuis l'assemblée générale du 9 octobre 2018 à Dijon.

Les statistiques de consultation du carnet sont en hausse par rapport à l'année passée au moment du colloque de Charleville-Mézières (5130 visiteurs différents, 17 858 visites et 51 408 pages vues) ; en comparaison de l'année 2021 dans sa totalité, les statistiques sont également en hausse, à l'exception du nombre de visiteurs différents. Cette hausse est probablement attribuable au colloque de Saverne dont le programme est le billet le plus consulté du carnet en 2022. Suivent ensuite l'appel à communication du colloque en hommage à Jean-Luc Fiches (12-14 octobre 2022) puis la liste des bulletins scientifiques régionaux téléchargeables, lequel se maintient parmi les billets les plus populaires.

Douze billets ont été publiés sur le carnet de recherche depuis le début de l'année 2022. Il s'agit d'appels à communications ou de programmes de journées d'étude, d'annonces de publication, d'un compte-rendu de lecture et de deux résumés de mémoire de Master. L'essentiel des annonces prend toutefois la forme de brèves qui sont diffusées ou rediffusées sur les réseaux sociaux. Ager dispose d'un compte Facebook et d'un compte Twitter qui sont plus adaptés au format des brèves, sans engorger le carnet de recherche (rediffusion d'articles de la presse régionale sur des opérations, de publications des opérateurs d'archéologie préventive, d'éditeurs, de laboratoires...). L'activité des réseaux sociaux est également en hausse : 692 abonnés sur Twitter au 23 septembre 2022 contre 504 au 31 décembre 2021 ; 323 j'aime sur Facebook au 23 septembre 2022 contre 229 début octobre 2021. Ces plateformes constituent concrètement une vitrine des activités de l'association ainsi qu'une porte d'entrée vers le carnet de recherche.

Statistiques du carnet

Année	Visiteurs différents	Visites	Pages vues
2014	545	951	2453
2015	7579	14 701	49 871
2016	8102	15 008	43 315
2017	7090	17 561	34 616
2018	7165	18 247	39 071
2019	6348	19 154	39 105
2020	5647	19 729	43 135
2021	7287	28 109	79 958
2022 (au 22/09)	6497	31 867	82 998

5. Évocation des questions diverses.

5.1. Publication du colloque de Dijon

M. Kasprzyk prend la parole et revient sur le blocage au sein de la SAE pour la publication des suppléments. Il fait part de ses inquiétudes et soumet deux possibilités : les Annales universitaires Franche-Comté ou les éditions Mergoïl. Ces dernières offrent plus de souplesse en termes de publication.

F. Favory indique qu'une publication en ligne au format pdf sur HAL est également vivement souhaitable. M. Kasprzyk indique qu'une réelle mise en ligne en open source demanderait également un gros travail de mise en forme pour changer les formats en vue du passage au numérique.

G. Brkojewitsch rappelle qu'un reliquat provenant du colloque de Dijon existe. L'opportunité d'un transfert du manuscrit aux éditions Mergoïl et d'un financement des frais de PAO par le reliquat de la subvention de 2016 sont soumis au vote

Vote.

À l'unanimité des 25 membres votants, cette idée est acceptée. M. Kasprzyk s'engage à faire les démarches nécessaires dans les meilleurs délais.

5.2. Planification des colloques 2024 à 2028

Si aucun projet n'émerge, une proposition sur les occupations en milieu insulaire est faite (G. BRKOJEWITSCH) mais ce sujet risque de nous éloigner de la Gaule et du monde rural. Plusieurs projets de thématiques sont évoqués.

Dans le sillage du sujet sur les occupations insulaires, il est rappelé que les contextes lacustres et fluviaux semblent indissociables et qu'il faudrait les intégrer à un argumentaire plus large (X. LAFON). Un sujet sur la variabilité des formes de la villa (A. FERDIERE) est proposé. L'assemblée rappelle que les aspects funéraires et les ensembles de tombes associés aux domaines n'ont plus été envisagés depuis le premier colloque (D. BAYARD). Une thématique peu abordée est également celle des lieux de culte dans les domaines (A. FERDIERE). F. BARET (MC Université de Tours) fait part de son intérêt pour le sujet et propose d'organiser un colloque sur le sujet en 2026. D. VIGNAUD propose d'organiser un colloque à Bordeaux et B. SIMIER indique que l'organisation du colloque en 2026 est envisageable en Bretagne. E. GAUTHIER (étudiant master, un. de Dijon) indique également qu'une image misérabiliste des fermes et des campagnes est parfois érigée et que ce point pourrait être relativisé. Une proposition sur les marqueurs de statut au sein des établissements ruraux (de la ferme à la villa) emporte la conviction (A. FERDIERE, D. BAYARD, N. REVERT). Ce sujet permet d'aborder à travers l'architecture, l'épigrapie, les décors, l'instrumentum, les émissions monétaires et les pratiques alimentaires, cette dimension rarement envisagée. R. GUICHON signale toutefois qu'un colloque en Suisse traitera en mars 2023 d'un sujet assez proche à savoir « La société provinciale romaine en question. Formes de coexistence et de distinction dans les provinces occidentales de Rome ».

Le sujet portant sur les indices et marqueurs de statuts dans les établissements romains est soumis aux suffrages.

Vote.

À l'unanimité des 25 membres votants, cette idée est acceptée.

G. B. s'engage à prendre contact dans les meilleurs délais avec la DRAC des Pays de la Loire pour organiser le colloque. M. CALBRIS et E. SADOURNY souhaitent participer activement à l'organisation de l'évènement.

5.3. Sujets divers

- au regard de l'activité de l'association et de l'importante charge de travail, un élargissement du bureau avec un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint (ce dernier évoqué précédemment) est entériné. M. CALBRIS et E. SADOURNY proposent leurs candidatures.

Vote.

À l'unanimité des 25 membres votants, ces deux candidatures sont acceptées. M. CALBRIS déjà secrétaire adjoint est rejoint par E. SADOURNY qui devient trésorier adjoint.

- concernant la base de données OUTAGR, G. HUITOREL fait part de ses difficultés à continuer à abonder la base en raison de sa charge de travail. Il demande de l'aide et sollicite qu'un appel soit réalisé via les réseaux sociaux afin de trouver de nouveaux contributeurs.

Finalisé à Lyon et à Metz, le



Le président,
Gaël Brkojewitsch



La secrétaire,
Catherine Coquidé